



**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 25 mars 2025**

L'an deux mil vingt cinq, le mardi 25 mars, à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal convoqués le 19 mars 2025, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, dans la salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Christian DRUELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19 Christian DRUELLE, Jean-Michel BIZET, Christine BERENGUER, Christophe DAMOUR, Ajete DESLIS, Liliane DALONNEAU, Laetitia DIFRAYA, Gilberte BAUMANN, Véronique VEAU, Marie-Eve GAPIN, Olivia ETIENNE, Damien COCHARD, David MILLARD, Dominique GOURDON, Patrick DELETANG, Vanessa BECHET, Elisabeth GANDEMER, Patrick ETESSE, Claudine DESMARES.

Absents avec pouvoir : 6 Françoise RICHARD a donné pouvoir à Liliane DALONNEAU, Christophe MANCEAU a donné pouvoir à Marie-Eve GAPIN, David GUIOT a donné pouvoir à Jean-Michel BIZET, Philippe BARROUX a donné pouvoir à Christophe DAMOUR, Stéphanie AK a donné pouvoir à David MILLARD, Marc PIGEON a donné pouvoir à Patrick DELETANG.

Absents non représentés : 2 Floriane MARINA, Jean-François TRAINSON

Votants : 25 A été élu secrétaire de séance à l'unanimité : Jean-Michel BIZET

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer

**Délibération n° 2025-15  
Vote du budget primitif 2025**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le budget doit être voté en équilibre réel,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2311-1 et suivants et l'article L. 5 217-10-4 du CGCT,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 5 mars 2025 ;

Vu l'envoi du projet de budget primitif 2025 par courrier à l'ensemble des conseillers municipaux le 12 mars 2025 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
Après en avoir délibéré :

-VOTE le budget primitif 2025 qui lui est soumis :

**FONCTIONNEMENT**

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement à voter au titre du budget 2025	3 883 500 €	3 543 577.35
002 Résultat de fonctionnement reporté	0 €	339 922.65 €
<b>Total de la section de fonctionnement</b>	<b>3 883 500 €</b>	<b>3 883 500 €</b>

## INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement à voter au titre du budget 2025 (y compris le compte 1068)	1 510 918.23 €	709 474.78 €
Restes à réaliser de l'exercice 2024	2 885 581.77 €	828 416.03 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	2 858 609.19 €
<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>4 396 500 €</b>	<b>4 396 500 €</b>
<b>TOTAL BUDGET 2025</b>	<b>8 280 000 €</b>	<b>8 280 000 €</b>

**ADOpte A 15 VOIX POUR, 7 CONTRE** (Patrick ETESSE, Claudine DESMARES, Dominique GOURDON, Patrick DELETANG qui a par ailleurs reçu pouvoir de Marc PIGEON, Vanessa BECHET, Elisabeth GANDEMER) **ET 3 ABSTENTIONS** (Laetitia DIFRAYA, David MILLARD qui a par ailleurs reçu pouvoir de Stéphanie AK).

Le Secrétaire de séance,

Jean-Michel BIZET.



Pour extrait certifié conforme,  
Chanceaux-sur-Choisille, le 25 mars 2025,

Le Maire,

Christian DRUELLE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique.*